



CHAUNY - TERGNIER - LA FERÉ
Communauté d'Agglomération



Association
Nationale des
Architectes des
Bâtiments de
France

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

MARDI 19 MAI 2026
9h - 11h30 / 13h30 - 17h
au siège de la collectivité

L'architecte des Bâtiments de France
vous accompagne pour vos projets
de travaux, lorsque votre habitation
est située dans le périmètre d'un
monument historique.

**Sur rendez-vous uniquement, inscription par
téléphone au 03.23.39.94.94**